

Donner un fil conducteur à sa présentation

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

Actualité : Pérennisation de la rupture conventionnelle dans la fonction publique

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles.

Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Donner un fil conducteur à sa présentation

Choisissez ce que le jury doit comprendre de votre parcours, puis prouvez-le par des exemples.

À la fin de cette fiche

- Préparer une présentation modulable.
- Appliquer la méthode à une situation nouvelle et justifier les choix.

Une présentation n'est pas un inventaire

Votre parcours peut comporter plusieurs emplois, interruptions ou changements de direction. Il n'est pas nécessaire de donner à chaque période la même place. Cherchez une logique : relation à l'usager, fiabilité de gestion, coordination, apprentissage d'un nouvel environnement. Cette logique doit refléter votre expérience et expliquer votre projet, sans masquer les faits.

Construire puis dire

Méthode éditoriale : une entrée qui situe votre fonction, deux ou trois ensembles de compétences illustrés, puis votre projection dans les fonctions visées. Écrivez d'abord un plan en mots-clés, dites-le à voix haute, mesurez la durée et réajustez. Pour le SA interne, l'exposé initial ne doit pas dépasser dix minutes ; cette limite ne doit pas être transférée à un autre concours.

Exemple fictif

Une candidate ayant travaillé à l'accueil puis en gestion de dossiers peut choisir le fil « rendre la démarche plus claire et plus fiable ». Elle relie une situation d'explication à un usager, puis un contrôle de dossier, et conclut sur les compétences à développer. Ce fil ne prétend pas que toutes ses missions avaient le même objectif ; il organise les exemples utiles.

À vous de jouer

Présentez votre projet en trois phrases : ce que vous faites, une capacité démontrée par votre expérience, ce que vous souhaitez exercer ensuite. Enregistrez une version courte. Pouvez-vous expliquer chaque acronyme sans ralentir le récit ?

Correction et entraînement

Vérifiez la présence d'actions personnelles, d'exemples précis et d'un lien avec les fonctions recherchées. Une voix hésitante n'annule pas une idée juste ; travaillez une amélioration à la fois. Réécoutez une fois pour le contenu, une fois pour la clarté. Préparez plusieurs entrées dans le plan pour pouvoir reprendre après une interruption plutôt que dépendre d'un texte récité à la lettre.

Préparer une présentation modulable

Construisez une version longue et une version réduite autour des mêmes faits. Le SA interne et l'examen AAE permettent dix minutes au plus ; DGFIP externe et ISP prévoient cinq minutes au plus. Ce sont des plafonds de présentation, distincts de la durée totale de l'entretien. Réservez de la place pour expliquer le lien avec les fonctions. Une interruption ne vous oblige pas à revenir à la première phrase : répondez à la question puis reprenez une idée utile.

À vous de jouer · approfondissement

Votre exposé de cinq minutes consacre quatre minutes à la chronologie et trente secondes aux motivations. Réorganisez-le à partir de deux compétences démontrées et d'un besoin d'apprentissage.

Correction · raisonnement attendu

Exemple de répartition pédagogique : 30 secondes pour vous situer, 90 secondes par compétence illustrée, 60 secondes pour les fonctions visées et l'apprentissage, 30 secondes de conclusion ou marge. Ajustez à votre débit et au format. Le candidat choisit des faits, pas un nombre de mots obligatoire. Répétez ensuite en commençant par la seconde compétence pour vérifier que vous maîtrisez le plan.

Vérifier votre réponse

Vous respectez le plafond de votre voie et reliez les faits à votre projet sans dépendre d'une récitation.

À retenir

- Choisir un fil conducteur fidèle au parcours.
- Illustrer les compétences par des situations.
- Vérifier la durée propre au concours préparé.

Vérifiez vos connaissances

1. Quel est l'intérêt d'un fil conducteur dans la présentation ?

- A. Effacer toutes les périodes moins directement liées au concours
- B. Relier des expériences à des compétences et à un projet
- C. Remplacer les exemples par une devise personnelle
- D. Donner le même temps à chaque emploi occupé

Correction : B

Le fil rend le parcours compréhensible. Il organise les faits sans autoriser à les dissimuler ou à les inventer.

2. Quelle phrase apporte le plus d'information au jury ?

- A. Je suis toujours très dynamique.
- B. Je possède toutes les qualités requises.
- C. J'ai expliqué une procédure nouvelle aux collègues à partir d'un guide que j'avais préparé.
- D. Mon parcours parle de lui-même.

Correction : C

L'action précise donne une base de discussion. Les qualités générales doivent être étayées par des exemples.

3. Que faut-il faire avant d'utiliser un minuteur de présentation pour un autre concours ?

- A. Reprendre automatiquement les dix minutes du SA interne
- B. Choisir la durée la plus longue proposée par l'application
- C. Calculer la durée à partir de son ancienneté
- D. Vérifier la durée de l'exposé prévue pour cette voie

Correction : D

Les limites varient selon les concours et voies. Par exemple, la durée initiale DGFIP externe ne doit pas être confondue avec celle du SA interne.

4. Comment préparer une reprise après une interruption du jury ?

- A. Maîtriser les idées et plusieurs points d'entrée dans son plan
- B. Recommencer systématiquement depuis la première phrase
- C. Parler plus vite pour réciter tout le texte restant
- D. Ignorer la question afin de finir son texte

Correction : A

Un plan maîtrisé permet de répondre puis de poursuivre avec souplesse. L'échange est une composante de l'entretien.

Références

[Académie de Limoges, rapport du jury du concours interne commun SA session 2025, notamment pages 2-3](#)

www.ac-limoges.fr

[Académie de Normandie — rapport du jury SA interne, session 2026](#)

www.ac-normandie.fr

[ENFiP — Guide de préparation à l'oral renouvelé](#)

rejoindrelesfinancespubliques.economie.gouv.fr

[Légifrance — Arrêté du 28 mars 2019, version consolidée](#)

www.legifrance.gouv.fr

[Examen professionnel AAE — arrêté du 30 septembre 2013](#)

www.legifrance.gouv.fr